



CHEF DE PARTIE CHAUD

EN PARTENARIAT AVEC JMSA FORMATION CONSEIL

**OBTENEZ VOTRE CQP CHEF DE PARTIE CHAUD
ET VIVEZ UNE EXPÉRIENCE UNIQUE !**

- Alternance du 09/10/17 au 12/05/18 en centre de formation à Creil puis en resort Club Med.
- Contrat de professionnalisation
- Pour postuler, vous devez :
 - être ressortissant de l'Union Européenne ou être titulaire d'un permis de travail en cours de validité
 - avoir au moins 18 ans en début de contrat
 - être titulaire du CAP Cuisine et avoir un an d'expérience minimum en froid et/ou chaud.
- Recrutement des candidats à Lyon le 19/09/17

**DÉPÔT DES CANDIDATURES :
AVANT LE 01/09/17**

Par mail : recrut.cm@jmsa.fr

